

DSDEN DE LA DROME  
DIPER 1<sup>er</sup> degré public  
BP 1011 – 26015 VALENCE CEDEX  
ce.26i-gesper@ac-grenoble.fr

Annexe 1  
Année scolaire 2024-2025

**DEMANDE DE DISPONIBILITE 1<sup>ER</sup> DEMANDE  
MISE EN DISPONIBILITE RENOUELEMENT  
REINTEGRATION APRES DISPONIBILITE**

*A renseigner du 15 janvier au 29 janvier 2024 dernier délai.*

**VOS INFORMATIONS**

\* Civilité :       Madame     Monsieur

\* NOM D'USAGE : .....      \* NOM DE NAISSANCE : .....

\* PRÉNOM : .....

\* NUMEN : .....

\* DATE DE NAISSANCE : .....

\* N° .....      \* VOIE : .....

\* CODE POSTAL : .....      \* VILLE : .....

\* Votre numéro de téléphone : .....

\* Votre adresse mail PROFESSIONNELLE (@ac-grenoble.fr) : .....

\* Affectation 2023-2024 (si en activité) :

\* Sélectionner votre circonscription d'affectation (si en activité) :

- SANS AFFECTATION 2023-2024
- CREST
- CREST VALLEE DE LA DROME
- MONTELIMAR
- NYONS
- ROMANS ISERE
- ROMANS VERCORS
- ST VALLIER
- VALENCE ADJOINT
- VALENCE ASH
- VALENCE HERMITAGE
- VALENCE RHÔNE

## SELECTIONNER VOTRE DEMANDE

### \* Un seul choix possible

- PREMIERE DEMANDE de mise en disponibilité
- Demande de RENOUELEMENT de disponibilité
- Demande de REINTEGRATION après disponibilité au 1<sup>er</sup> septembre 2024

PREMIERE DEMANDE de mise en disponibilité     Demande de RENOUELEMENT de disponibilité

### Sélectionner un motif

(1) Motifs de Droit

(2) Motifs soumis à autorisation

Pour élever un enfant de moins de 12 ans <sup>(1)</sup>

\* Précisez le nom et le  
Prénom de l'enfant (- 12 ans)  
.....

\* Sa date de naissance (- 12 ans)  
..... dd/MM/yyyy

\* Déposez une copie du  
livret de famille

Pour donner des SOINS <sup>(1)</sup>

\* Précisez le nom et le  
du bénéficiaire des soins  
.....

\* Déposez une copie du  
livret de famille ou  
attestation de PACS

\* Déposez un certificat  
médical et/ou  
attestation MDPH

Pour suivre son CONJOINT <sup>(1)</sup>

\* Déposer une copie du livret  
de famille ou attestation de  
PACS

\* Attestation récente de  
l'employeur de votre  
conjoint / partenaire

\* Suite des pièces  
en cas de besoin

En vue d'une ADOPTION hors métropole <sup>(1)</sup>

\* Copie de l'agrément mentionné aux articles L.225-2 et L.225-12 du code de l'action sociale des familles  
*En vue d'une ADOPTION hors métropole <sup>(1)</sup>*

Pour exercer un MANDAT D'ELU LOCAL <sup>(1)</sup>

\* Attestation préfectorale

*Pour exercer un MANDAT D'ELU LOCAL <sup>(1)</sup>*

Pour ETUDES ou RECHERCHES <sup>(2)</sup>

\* Certificat d'inscription ou  
attestation de scolarité

\* Justificatif des  
recherches poursuivies

\* Lettre de motivation

Pour CONVENANCES PERSONNELLES <sup>(2)</sup>

\* Lettre de motivation

\* Toute pièce de  
nature à éclairer  
l'administration dans  
sa décision

Pour créer ou reprendre UNE ENTREPRISE <sup>(2)</sup>

\* Projet de création d'entreprise,  
de commerce OU inscription dans  
une chambre professionnelle

\* Autre pièce justificative

Envisagez-vous d'effectuer une demande :

**\* De mutation intra-départementale ?**

- OUI
- NON

**\* De temps partiel?**

- OUI
- ☞ *Si OUI, votre demande prioritaire est :*
  - DISPONIBILITE
  - TEMPS PARTIEL
- NON

**\* de congé de formation professionnelle ?**

- OUI
- ☞ *Si OUI, votre demande prioritaire est :*
  - DISPONIBILITE
  - CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
- NON

**\* De détachement ?**

- OUI
- NON

\* Pièces obligatoires

\* Pièces facultatives

**Demande de REINTEGRATION après disponibilité au 1<sup>er</sup> septembre 2024**

---

*La DSDEN de la Drôme recueille ces données pour les demandes de travail à temps partiel. Elles feront l'objet d'un traitement informatisé et seront accessibles aux agents de la Division des Ressources Humaines. Elles seront conservées pendant 5 ans. Pour exercer vos droits (accès, rectification, limitation du traitement), conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et au règlement européen n°2016/679/UE, contactez la DSDEN par voie postale, ou par mail [ce.26i-gesper@ac-grenoble.fr](mailto:ce.26i-gesper@ac-grenoble.fr).*

*Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Rectorat. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que ce dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).*

Je déclare avoir pris connaissance de la circulaire départementale du 6 décembre 2023 relative à la mise en disponibilité des personnels enseignants 1<sup>er</sup> degré 2024-2025.

Je m'engage à transmettre au service DIPER de la DSDEN tout changement d'adresse ou de situation familiale pendant la période de mise en disponibilité.

A .....

Le .....

Signature :